

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mardi 17 février 1970.

Avec la permission du Sénat
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly (Halifax-Nord),

Que le nom de l'honorable sénatrice Kinnear soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mardi 3 mars 1970.

Avec la permission du Sénat
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Doherty,
C.P.

Que le nom de l'honorable sénateur L'Amour soit ajouté à la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORSTER

En ce qui concerne l'article 76(4) de la Loi sur le Sénat, en ce qui concerne le Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse, et qu'à l'issue de cette période, le comité soit autorisé à tenir ses réunions durant les sessions du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le jeudi 5 février 1970.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig,

Que les noms des honorables sénateurs Quart et Welch soient substitués à ceux des honorables sénateurs Hoyle et Wilks sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communication de masse.